Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 91 (1962)

Heft: 6

Artikel: Les "puces au soleil"

Autor: Morel, Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1040402

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les « puces au soleil »

Il fut un temps, pas très lointain, où les distractions offertes aux écoliers étaient bien rares, surtout dans nos villages. L'un ou l'autre événement venait cependant marquer d'une pierre blanche la vie scolaire. Je garde le souvenir très vivant d'un montreur d'oiseaux exotiques, de singes, de tortues, etc, offerts à notre curiosité enfantine. L'homme aimait ses bêtes, cela se voyait, mais il aimait aussi les enfants, nous le sentions à l'intérêt qu'il nous portait. Les plus curieux avaient eu le privilège d'une démonstration supplémentaire après l'école. Elle s'annonçait mystérieuse. Rien que des petites boîtes ! Il s'agissait en effet de puces savantes qui évoluaient, à notre grande stupéfaction, avec une obéissance étonnante. Malheureusement, c'est du moins ce que nous dit l'homme aux puces, un rayon de soleil insolite vint tout compromettre et suspendre une séance qui s'annonçait captivante. « Les puces au soleil ! C'est comme vous en récréation. On ne les tient plus, » nous dit le montreur de bêtes. Il devait s'y connaître et les bestioles rentrèrent dans les petites boîtes douillettes.

Les « puces au soleil ! » Depuis cette représentation gâchée, cette réflexion m'est souvent revenue à l'esprit devant nos gosses en récréation. Faut-il les surveiller, ces puces, ou bien peut-on simplement les laisser s'ébattre librement au soleil, loin du regard du maître ?

La détente

La récréation, c'est la détente. Le dictionnaire explique ce terme : expansion du gaz préalablement comprimé. Cela semble assez bien coller à la détente qui nous occupe. Pendant 15 minutes, les caractères s'affirment. Les défauts aussi bien que les qualités s'épanouissent, là, sous nos regards parfois étonnés. Le fond de leur nature, angélique, inquiète ou même sauvage se révèle. Ce seront souvent d'autres enfants qu'en classe. La récréation nous permettra de découvrir l'homme, la femme de demain avec leurs réactions, mieux qu'une longue étude psychologique. C'est la récréation ! C'est la détente ! Surtout, gardez-vous bien d'intervenir dans l'organisation des jeux. Ou vous risquez d'être éteignoir ou vous pouvez perdre votre autorité si vous jouez régulièrement avec vos élèves. En tout cas, l'essentiel vous échappe.

Les jeux

Chaque saison apporte avec elle ses jeux, ses divertissements. Il y a, bien sûr, le répertoire réservé aux filles : rondes variées, comptines qui enchantèrent notre jeunesse et qu'on essaye justement de faire revivre, anneau d'or, etc. C'est probablement dans le préau de l'école que fleurit la poésie enfantine à laquelle la classe n'offre pas toujours un terrain

favorable. Ecoutons, admirons en souriant. Mais, demandons-nous pourquoi tel jour, la petite Denise ou la grande Pierrette ne participe pas au jeu. Je ne souhaite à personne de découvrir là-dessous un drame de famille ou un de ces immenses chagrins de gosse. Mais, qui sait... ?

Une ronde ! Peuh ! C'est bon pour les filles ! Mais une chaîne... voilà pour les grands garçons ! Votre présence tempérera la fougue juvénile et évitera probablement une rencontre trop violente avec les pavés. Apparaissent aussi comme les giboulées en mars : flèches, frondes, jeux du couteau, boules de neige. Là aussi le regard du maître préviendra de nombreux ennuis de part et d'autre. Je connais des pupitres où de redoutables pistolets à air comprimé ou à balle gisent actuellement inoffensifs en compagnie des registres de classe.

Le football, lui, est roi toute l'année et qui prétendrait vouloir le détrôner ? N'oublions pas cependant que les stades ne sont pas les seuls endroits à connaître les explosions de brutalité. Certaines cours de récréation ne leur céderaient en rien si l'arbitre du jour n'était à son poste. Encore que les cours d'école ne sauraient se substituer aux terrains de football.

Mais heureusement, dites-vous, mes gosses s'adonnent aujourd'hui précisément à des jeux calmes. Cela me permet de rester en classe ou de monter à l'appartement prendre le thé. Non point. Approchez-vous. Ces braves moutards jouent à l'argent. Ils sont devenus réalistes à l'instar de leurs pères et ont troqué les « poletzes » désormais périmés contre de vraies piècettes jaunes ou blanches. Une petite enquête vous conduira assez rapidement au porte-monnaie de la maman... ou du papa et vous permettra d'intervenir discrètement et de contrôler un jeu apparemment innocent.

Aussi bien que pour la chèvre de M. Seguin, l'enclos ensoleillé de l'école paraît bien étroit et l'envie de s'évader dans la nature, très grand. Le verger du voisin offre justement des occasions multiples aux exercices les plus variés du 1er degré. Les prés environnants n'offriront pas que des sentiers de poules aux faucheurs courroucés. Que de tracas, si vous n'y mettez bon ordre ! Comme c'est bien trop dangereux de laisser transformer les chemins du village en vélodromes à l'usage de nos futurs « Kubler et Koblet. »

Tout cela ne signifie nullement que nous soyons des empêcheurs de danser en rond. Le maître est là qui voit, qui entend, qui modère et par conséquent prévient le danger, évite le pire à lui-même et à ses élèves. Il ne peut tout de même pas laisser toute la responsabilité aux anges gardiens, d'ailleurs bien un trop oubliés de nos jours.

Partout ailleurs

Plus qu'en classe, une surveillance rigoureuse s'impose dès qu'on se trouve en plein air. Ou dès qu'on se trouve en présence de groupes sco-

laires comptant quelques centaines d'enfants. En ville, au village, il s'agit d'observer les règles de la circulation. Le maître sera derrière ses élèves, sauf pour traverser une rue où il sera le premier pour règler le passage de sa classe et ne créera surtout pas de situation dangereuse. En course scolaire, surveillez les fenêtres, les portes, les W.C. A l'entrée et à la sortie des wagons, le maître sera au pied des marches pour éviter des bousculades. Partout, aux bains, à la halle de gymnastique, il sera le premier et le dernier.

Bien entendu, si vous êtes fautif et qu'un accident vous soit imputable, la Responsabilité civile (R.C.) vous couvrira à condition toutefois d'être assuré. Mais il vaut mieux, comme en toute chose, prévenir que guérir.

Conclusion

L'excellent rapport du XXIXe Congrès de la SPR sur « l'Ecole et le monde moderne » nous en fournit les éléments. « Les partisans, dit-il, de l'autonomie des écoliers rejettent l'emploi de l'autorité en éducation et préconisent le régime de la discipline active et proclament la nécessité de respecter les initiatives de l'enfant et le libre développement de sa personnalité. Les bons professeurs savent parfaitement que, pour que les enfants deviennent des adultes utiles à la communauté, il faut développer chez eux le culte de la discipline librement consentie, que celle-ci ne s'impose pas à l'enfant de l'extérieur, aussi facilement que l'on passe des menottes à un criminel. On inculquera plutôt à l'enfant le sens de la discipline en lui apprenant à comprendre l'utilité de sa besogne et à réaliser l'étendue de la responsabilité qu'il assume vis-à-vis de la société par la manière dont il accomplit son travail. Cette méthode a ses partisans et ses détracteurs. Elle mérite d'être pratiquée, soutenue et adaptée de cas en cas ».

« Les solutions de l'éducation nouvelle ne peuvent être appliquées à la lettre. Les partisans de l'autonomie des écoliers se voient, en pratique, obligés d'intervenir dans la vie des enfants, d'user d'autorité en cherchant à réprimer les mauvaises tendances à stimuler les bonnes. L'éducation véritable se situe entre les deux écueils de l'autoritarisme et du relâchement. Autonomie relative, d'accord. Autonomie pleine et entière, non ! L'enfant n'a ni l'indépendance requise, ni l'intelligence suffisamment ouverte. Prétendre que l'éducation puisse atteindre son but sans intervention d'une autorité avisée nous paraît une erreur ».

Par conséquent, notre autorité, notre action éducative doit s'étendre non seulement sur les enfants en classe, mais particulièrement durant les récréations et dans toutes les circonstances où ils sont placés sous notre responsabilité, ainsi que le prescrit d'ailleurs l'art. 34 de la loi scolaire sur l'instruction primaire du 17 mai 1884.

PAUL MOREL